



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Mission Appui à l'Autorité Environnementale

Tél : 02 36 17 46 38

Mél : mae.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr

Orléans, le 23 septembre 2024

à
Monsieur Stéphane MOINE
Société MOINE RECYCLAGE REGENERATION

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint l'arrêté préfectoral exonérant d'évaluation environnementale le projet de création d'un bâtiment de stockage de produits finis constitués de granulats de caoutchouc, pris suite à votre saisine de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas pour une demande d'examen enregistrée sous le numéro F02424P0205.

Les délais et voies de recours sont indiqués dans ledit arrêté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Préfète de la région
Centre-Val de Loire et par délégation,

Société MOINE RECYCLAGE REGENERATION
5 rue Notre Dame de la Ronde
28100 DREUX